
Problématique « Outil industriel »

En tant que projet de politique industrielle, l'EPR répond à deux enjeux majeurs : le maintien des compétences de la filière nucléaire française et des possibilités accrues d'exportation. Plusieurs questions se posent alors : est-il ou non nécessaire de conserver une compétence nationale dans le domaine de la construction de réacteurs ? Quelle priorité industrielle accorder à l'EPR par rapport au développement des futures technologies (génération IV) de centrales électronucléaires. Dans le domaine de l'exportation, quelles sont les perspectives réelles du marché international pour la technologie EPR par rapport aux réacteurs concurrents, voire aux autres filières électriques ?

- Collectif d'associations pour la protection de l'environnement
- Areva
- Administrations
- Association des écologistes pour le nucléaire (AEPN)
- Réseau « Sortir du nucléaire »
- Association pour la promotion du site de Flamanville (Proflam)
- Société française d'énergie nucléaire (SFEN) – avec Sauvons le Climat
- Collectif régional « L'EPR non merci, ni ailleurs, ni ici »



Agir pour l'environnement • Les Amis de la Terre • France Nature Environnement • Greenpeace • Réseau Action Climat-France • WWF-France

Agir pour l'environnement
www.agirpourenvironnement.org

Les Amis de la Terre
www.amisdelaterre.org

France Nature Environnement
www.fne.asso.fr

Greenpeace
www.greenpeace.org/france

Réseau Action Climat-France
www.rac-f.org

WWF-France
www.wwf.fr

Coordination :
c/o Greenpeace
Hélène Gassin
22 rue des Rasselins
75020 Paris
Tél. : 01 44 64 02 02
Fax : 01 44 64 02 00

EPR et politique industrielle

Le maintien des compétences de l'industrie française, et les marchés à l'exportations sont en fait les principaux arguments avancés par les promoteurs de l'EPR. Les arguments énergétiques ne sont probablement qu'un habillage de ces motivations plus profondes.

Pour appréhender au plus juste ces enjeux, il convient de distinguer les intérêts entre acteurs de la filière nucléaire française, notamment ceux d'EDF, ceux d'AREVA, et ceux de notre pays. Ils ne sont pas toujours convergents.

Le maintien des compétences ?

Tout d'abord, de quoi parle-t-on ? L'ensemble de l'industrie nucléaire emploie 120 000 personnes dont 25 000 pour les réacteurs EDF, 55 000 pour AREVA, dont environ 7 000 salariés de Framatome en France. L'activité « réacteurs » ne représentant elle-même que 18 % des emplois de Framatome¹.

Le groupe AREVA d'abord. Les compétences en matière de gestion des matières radioactives ne sont pas du tout mises en danger par l'absence de construction d'un ou même plusieurs réacteurs en France. Les perspectives d'activité sont même colossales dans la gestion de l'héritage nucléaire : traitement des déchets et démantèlement des réacteurs existants.

Les usines et salariés du groupe Framatome ne sont pas en manque d'activité du fait de leur compétence reconnue en matière de maintenance des réacteurs existants. Si bien que la fabrication de la cuve et des pièces des générateurs de vapeur de l'EPR finlandais sont sous-traitées au Japon faute de disponibilité des unités françaises². Si EDF lançait un programme d'EPR, rien ne garantit que Framatome ne sous-traiterait pas la fabrication des pièces essentielles aux usines japonaises de Mitsubishi...

En fait, il serait plus juste de parler de maintien des compétences des quelques centaines d'ingénieurs-concepteurs chargés de la mise au point de l'EPR, dont la plupart sont probablement déjà en train de plancher sur la génération suivante. Cela vaut-il vraiment la peine de s'engager dans ce projet industriel ?

1. Informations présentées sur le site www.framatome.fr, rubrique « Company Profile ».
2. Nucleonics Week / Volume 45 / Number 20 / May 13, 2004.

Pour EDF, les compétences dans le pilotage de réacteurs ne sont pas en danger puisque 58 autres réacteurs sont encore en fonctionnement. Si la France décidait de sortir du nucléaire, ces compétences se perdraient petit à petit mais seraient de toute façon inutiles.

Les ingénieurs et chercheurs qu'EDF embauche aujourd'hui pourraient mettre leurs talents au service du développement de compétences autres que nucléaire dont EDF aura de toute façon besoin à l'avenir, énergies renouvelables, MDE, stockage, transport, etc.

Les exportations ?

Les exportations de réacteurs nucléaires ont été historiquement très faibles puisque les pays préfèrent de loin développer une compétence nationale que de sous-traiter cette industrie sensible à des entreprises étrangères. Framatome a exporté moins de 10 réacteurs dans la période de développement de l'industrie nucléaire alors qu'elle en construisait six fois plus en France.

De quel marché nous parle-t-on aujourd'hui ? Les projets connus portent sur une petite dizaine de réacteurs pour plusieurs grands groupes en concurrence. La Chine est présentée comme un Eldorado avec plusieurs dizaines de réacteurs en projet. Mais il est évident que ce pays ne souhaite pas importer des technologies étrangères mais se les approprier. Pour les quatre prochains réacteurs, le Gouvernement chinois a très clairement fait comprendre que le choix dépendrait de la capacité du pays exportateur à participer au financement et les États-Unis soutiennent la candidature de Westinghouse (concurrent d'AREVA) à hauteur de 5 milliards d'euros¹.

Les rares exportations possibles de réacteurs dépendent de la capacité de la France à les subventionner tant les pays pouvant se permettre d'investir dans des projets aussi coûteux sont rares. Même l'exportation d'un EPR vers la Finlande n'a probablement été rendue possible que grâce au soutien de la Coface qui a permis à AREVA de le vendre à prix cassé². Le soutien de la Coface, et donc le subventionnement par les contribuables français, est vraisemblablement un élément bien plus crucial que la construction d'un démonstrateur puisque le seul contrat réel à l'exportation a été obtenu avant la décision du Gouvernement...

Par ailleurs, Framatome sous-traitant l'EPR finlandais du fait de son carnet de commande déjà extrêmement chargé, quel intérêt pour la France si cette pratique se généralisait ?

Enfin, les pays bénéficiant d'infrastructures et de conditions naturelles (comme la disponibilité en eau) permettant la mise en place de réacteurs aussi puissants sont rares. Le marché nucléaire du 21^{ème} siècle sera très restreint, mais pourrait en plus essentiellement porter sur des « petits » réacteurs de quelques centaines de MWe.

Pour EDF, il est évident que son développement à l'étranger est essentiellement basé sur des achats d'électriciens locaux. Les quelques contrats d'ingénierie et partenariats obtenus par EDF en Chine ressemblent plus à du transfert de technologie qu'à du positionnement stratégique durable.

1. Par le mécanisme d'assurance-crédit à l'exportation (mélange de garantie financière et de prêt accordé par l'US Export-Import Bank).

2. Une enquête de la Commission européenne est en cours car ce soutien de la Coface pourrait constituer une aide d'Etat illégale.

En dehors de toute stratégie industrielle, l'exportation du nucléaire n'est de toute façon pas une bonne idée. La France est la championne des transferts de technologies nucléaires vers des pays qui ont fourni ou fournissent encore des motifs d'inquiétude concernant la prolifération des armements nucléaires. AREVA et d'autres entreprises publiques nucléaires, ont été les vecteurs de ces transferts notamment vers l'Afrique du Sud, Israël, l'Irak, le Pakistan et la Chine.

Une politique industrielle pour la France ?

De la construction de l'EPR dépendrait le rang industriel de la France. Mais en se cramponnant au marché déclinant et incertain du nucléaire mondial, la France passe surtout à côté d'autres opportunités de développer des industries nationales à grand potentiel d'exportation. Même en restant dans le champ de l'électricité, on notera que les marchés du solaire photovoltaïque et de l'éolien affichent des taux de croissance de plus de 30 % depuis des années. Marchés florissants dont notre pays est quasi-absent.

Exemples : l'exemple de l'entreprise Jeumont, seul fabricant d'éoliennes en France, aujourd'hui détenu par AREVA est très symbolique. Alors que le marché européen de l'éolien est en plein boom, l'entreprise française s'est retrouvée dans l'obligation de licencier. L'entreprise n'a pas su se placer et souffre aujourd'hui face à ses concurrents qui raflent tous les marchés. De même dans le photovoltaïque, PhotoWatt entreprise savoyarde, a longtemps été leader européen mais souffre terriblement aujourd'hui du manque de politique volontariste en France.

L'obsession nucléaire est de plus un mauvais calcul en terme d'emploi. Quantitativement les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique sont plus créatrices d'emplois que le nucléaire, et qualitativement ces emplois sont beaucoup mieux répartis à l'échelle locale. En dix ans en Allemagne, le secteur des énergies renouvelables a par exemple créé 130 000 emplois (40 000 dans l'éolien, 50 000 dans la biomasse, 18 000 dans le solaire)¹. 72 000 emplois supplémentaires sont prévus d'ici 2005² et 250 000 d'ici 2010³.

Le développement de l'EPR est une politique industrielle discutable pour la France (d'autres marchés sont beaucoup plus porteurs...) et pour EDF. Pour AREVA, l'EPR présente toutes les caractéristiques de l'éléphant blanc, ces objets industriels que l'on s'entête à développer quand personne n'en veut. Si ce groupe veut continuer dans cette voie plutôt que de s'adapter, que l'on fasse un débat sur « l'avenir du groupe AREVA est-il un enjeu nécessitant un effort national avec la prise en charge d'un réacteur par EDF et les subventions à l'exportation des contribuables ? », plutôt que sur l'EPR.

1. BMU, communiqué de presse, 12 septembre 2002.

2. Etude de l'Institut de Rhénanie/Westphalie pour la recherche économique (RWI) citée dans le Rapport environnemental allemand 2002.

3. Etude de l'Institut allemand pour la recherche économique (DWI) citée dans le Rapport environnemental allemand 2002.

AREVA



L'EPR, outil de politique industrielle

La technologie des réacteurs nucléaires de puissance est un domaine d'excellence de l'industrie française et européenne. La construction d'un EPR en France, dont le principe sera bientôt confirmé par le législateur, est indispensable pour préserver cette avance technologique. En l'absence de nouvelles commandes, l'ingénierie nucléaire française serait privée de la taille critique, des moyens et de la motivation nécessaires pour maintenir notre supériorité technologique. Le seul métier des services aux réacteurs existants ne suffit pas pour maintenir l'ensemble des savoir-faire actuels. Les 14 000 emplois de Framatome ANP (filiale du groupe AREVA pour la construction et les services aux centrales), en particulier ses neuf usines françaises, seraient directement menacés à terme si la construction n'était pas confirmée. Il en serait de même de nombreux sous-traitants.

Une telle perte de talents serait d'autant plus regrettable que le nucléaire, comme l'a montré l'analyse précédente des besoins, est l'une des composantes indispensables du renouvellement de l'offre énergétique dans les vingt prochaines années. Plusieurs pays, tels que les Etats-Unis et la Chine, ont désormais fait officiellement ce constat. Dans l'hypothèse d'un éventuel abandon du projet EPR, la France n'aurait plus qu'à avoir recours à des modèles étrangers, vraisemblablement américains. Une telle situation serait particulièrement regrettable vu l'excellence actuelle de la technologie française.

De plus, la décision de construction d'un EPR en France permettra de conforter les perspectives de vente de centrales à l'export. L'EPR a déjà prouvé qu'il pouvait obtenir une commande dans un environnement concurrentiel, lorsqu'il a emporté en décembre 2003 le marché de la cinquième centrale finlandaise contre les technologies américaine (l'ESBWR de General Electric) et russe (le VVER du Minatom). La demande internationale de nouveaux réacteurs nucléaires se confirme. La Chine a émis un appel d'offres pour la construction de quatre réacteurs de troisième génération ; AREVA a répondu à cet appel d'offres et l'EPR sera en concurrence avec l'AP1000 de Westinghouse et le VVER. Le gouvernement des Etats-Unis a pris position en faveur de nouvelles constructions et le processus de certification de l'EPR aux Etats-Unis vient d'être engagé.

Le rythme d'augmentation de la demande d'énergie électronucléaire en Europe et dans le monde ne permet pas de passer directement aux réacteurs de quatrième génération. Ces réacteurs, dont six concepts sont actuellement à l'étude dans le cadre du programme international « Génération IV », visent à mettre en œuvre des innovations technologiques considérables. L'importance de ces innovations interdit de précipiter les phases de recherche-développement, de validation des performances des nouveaux produits et d'adaptation de l'outil industriel. La construction de réacteurs prototypes est envisagée dans la prochaine décennie. Le but est de disposer d'une quatrième génération à maturité technique et permettant les toutes premières applications industrielles à partir de 2040 en fonction des marchés. Il y a donc un décalage d'environ vingt ans entre la sortie du réseau des centrales actuelles et la production industrielle des réacteurs de génération IV. L'EPR est indispensable pour assurer, dans l'intervalle, la satisfaction des besoins et préserver et renouveler les compétences.

27-29 rue Le Peletier
75 433 Paris cedex 09
Tél. : 01 44 83 71 00
Fax : 01 44 83 25 00
www.aveva.com



Administrations

L'EPR est un outil de politique industrielle dans le domaine du nucléaire

Direction générale
de l'énergie et des matières
(DGEMP) -
Ministère de l'économie,
des finances et de
l'industrie
61 Bld Vincent Auriol
75703 Paris Cedex 13
Tél. : 01 44 87 17 17
[www.industrie.gouv.fr/
energie/sommaire.htm](http://www.industrie.gouv.fr/energie/sommaire.htm)

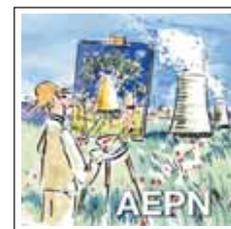
Direction générale de la
sûreté nucléaire et de la
radioprotection (DGSNR) -
Ministère de la santé
et des solidarités
Ministère de l'économie,
des finances et de
l'industrie
Ministère de l'écologie et
du développement durable
6, place du Colonel Bourgoin
75572 PARIS Cedex 12
Tel : 01 43 19 36 36
www.asn.gouv.fr

Ministère de l'écologie
et du développement
durable
20 avenue de Ségur
75302 Paris 07 SP
Tél. : 01 42 19 20 21
www.ecologie.gouv.fr

Le projet EPR est un projet européen mené en commun par le groupe français AREVA, le groupe allemand Siemens et EDF. Ce réacteur de troisième génération est dit "évolutionnaire" car il capitalise les progrès techniques réalisés par le passé et correspond à la fois à une technologie maîtrisée et à des avancées sur les plans de la sûreté et de la rentabilité économique. Il représente donc, dans la catégorie des réacteurs à eau sous pression, la meilleure technologie disponible à horizon 2020 pour maintenir ouverte l'option nucléaire. En effet les réacteurs de génération IV ne sont qu'au stade de la recherche et ils ne seront pas industriellement disponibles avant 2040.

Pour permettre le cas échéant le renouvellement du parc nucléaire, il est également nécessaire de maintenir au meilleur niveau les compétences des industriels français du nucléaire. La réalisation de l'EPR permet ainsi de garder une compétence de réalisation (AREVA), d'architecture d'ensemble et d'exploitation (EDF qui exploite des centrales nucléaires en France). En outre, cette compétence représente pour AREVA un enjeu industriel fort au regard des perspectives de développement du nucléaire à l'étranger (notamment en Asie, et plus particulièrement en Chine, en Corée et au Japon).

Association des écologistes pour le nucléaire (AEPN)



EPR : projet industriel

Pour répondre aux besoins d'énergie croissants, qui dépassent 10 % par an dans certains grands pays en développement (la moitié de la population du globe), l'énergie nucléaire est incontournable. Elle a atteint un degré de sûreté et de respect de l'environnement inégalés dans le domaine énergétique.

Ces besoins sont de plus en plus pressants : l'exemple de la Chine l'illustre, ainsi que les discours du président Bush, et ceux, moins publiés, du président Poutine.

Les réponses en termes de réacteurs nucléaires disponibles dans les dix prochaines années ne sont pas si nombreuses : EPR en Europe (AREVA), BWR de General Electric et PWR de Westinghouse aux Etats Unis, BWR de Hitachi-Toshiba et PWR de Mitsubishi au Japon et VVER en Russie.

Le projet EPR, leader actuel en ce domaine, exploité par l'EDF dont la réputation comme opérateur nucléaire n'est plus à faire, servira de vitrine pour l'exportation.

Un tel projet, bienvenu dans une Europe dont les besoins en électricité continuent à croître et dans un Cotentin rompu à l'énergie nucléaire, permettra à notre industrie de renouer avec un grand chantier nucléaire.

Les retombées industrielles d'un projet de 2 milliards d'euros sont très importantes non seulement en termes d'emploi, mais aussi pour la qualité de ces emplois, car comme chacun sait, le nucléaire induit des emplois hautement qualifiés dans notre pays et en très grand nombre. De même, l'EPR donnera une impulsion aux instituts de recherche et à tous les organismes qui gravitent autour de l'industrie nucléaire, un des rares domaines où la France est unanimement admirée et respectée.

Le coup d'envoi de la relance du nucléaire dans le monde a été donné : en Chine, en Inde, aux Etats-Unis, au Japon, en Finlande. Il importe de rester dans la course dès le démarrage et les chances de la France sont parmi les meilleures : ce projet EPR réunit l'expérience industrielle inégalée du nucléaire français, avec les normes de sûreté européennes et non seulement françaises ou allemandes, particulièrement strictes. C'est d'ailleurs ce qui a convaincu les Finlandais.

La concurrence sera rude avec les réacteurs proposés par les Russes, Japonais et Américains, mais les atouts de l'EPR français sont importants. Il est issu de réacteurs qui font chaque jour leurs preuves : la filière française N4 (Chooz et Civaux) et la filière des gros réacteurs Konvoy allemands.

55 rue Victor Hugo
78800 Houilles
Tél. : 01 30 86 00 33
Fax : 01 30 86 00 10
E-mail : AEPN@ecolo.org
www.ecolo.org

Les ressources en uranium connues et exploitables dans le monde, chez nous ou dans des pays amis, à un prix économique acceptable, sont largement suffisantes pour alimenter ce type de réacteur bien au delà de leur durée de vie prévisible et bien au delà de l'épuisement des ressources pétrolières. Cette capacité est suffisante y compris dans l'hypothèse d'un développement important de l'énergie nucléaire au niveau mondial. De plus les réacteurs tels que l'EPR sont nécessaires, dans le cadre du développement durable, pour fabriquer les matières nucléaires indispensables demain pour le démarrage de la filière des réacteurs de génération IV à neutrons rapides.

L'EPR représente un domaine d'excellence et d'expertise qui permet à la France de se positionner dans la compétition industrielle internationale.

Compte tenu de la relance du nucléaire par un grand nombre de pays, notamment en Asie, et pour faire face à la double crise qui menace le monde (crise du pétrole et crise climatique), l'énergie nucléaire propre et respectueuse de l'environnement est un secteur industriel particulièrement porteur d'avenir. Dans ce domaine, le savoir-faire de la France est unanimement reconnu et considéré comme exemplaire par de nombreux pays. L'EPR est ainsi appelé à jouer un rôle important.

L'EPR est un projet industriel aujourd'hui à maturité, qui arrive au bon moment. C'est une chance et une force pour notre pays, dans un contexte international qui risque fort, si nous ne saisissons pas cette chance, de ne plus se présenter à l'avenir de manière aussi favorable.

Réseau « Sortir du nucléaire »



L'EPR n'est pas un projet de politique industrielle

Les « compétences » de la filière nucléaire sont en réalité des impasses

Expression d'une idéologie nucléaire sous perfusion, le réacteur EPR ne saurait être un projet de politique industrielle. La France doit au plus vite se débarrasser de ce qui est abusivement appelé « les compétences de la filière nucléaire ».

De quelles compétences parle-t-on ?

- La région du Limousin est gravement contaminée par les opérations d'extraction de l'uranium menées pendant trente ans par la Cogema (groupe AREVA), qui est à ce titre poursuivie devant les tribunaux.
- La France nucléaire est en situation d'échec à chaque événement climatique :
 - la centrale nucléaire du Blayais a été gravement inondée et a frôlé la catastrophe lors de la tempête de décembre 1999 ;
 - la France n'a évité la pénurie lors de l'hiver 2004-2005 et lors de la canicule 2003 qu'en important massivement de l'électricité de chez nos voisins moins ou pas nucléarisés ;
 - après celle de 2003, des canicules de plus en plus fréquentes et intenses mettent en difficulté le parc nucléaire (arrosage de réacteurs !, réacteurs stoppés car impossibles à refroidir, rejets radioactifs et chimiques massifs dans des rivières à bas débit...).

Les recherches concernant les réacteurs nucléaires dits de génération IV (qui restent du domaine du virtuel) n'ont par ailleurs pas grand-chose à voir avec la technologie dépassée et poussive de l'EPR.

Enfin, les projets d'exportation de l'EPR sont l'expression de la politique irresponsable de la « prolifération nucléaire » : l'EPR produit le plutonium nécessaire aux bombes atomiques. C'est inacceptable.

La France ferait mieux de développer une véritable politique industrielle de l'énergie basée sur :

- les économies d'énergie et l'efficacité énergétique : diverses études officielles montrent qu'il est possible de consommer jusqu'à 50 % d'énergie en moins pour le même confort ;
- le développement massif des énergies renouvelables, seules à même d'apporter une véritable indépendance énergétique et, par ailleurs, beaucoup moins vulnérables face aux aléas climatiques que le système « centrales nucléaires / lignes THT ».

L'expérience allemande de sortie du nucléaire, même si elle pourrait être plus ambitieuse, a d'ores-et-déjà démontré que les énergies renouvelables créent 5 fois plus d'emplois que le nucléaire. Qui plus est, ce sont des emplois non délocalisables et non dangereux pour la santé. Le pouvoir français, assujéti au nucléaire, empêche le développement des énergies renouvelables, pourtant seules porteuses d'avenir. C'est stupide et irresponsable.

9 rue Dumenge
69317 Lyon cedex 04
Tél. : 04 78 28 29 22
Fax : 04 72 07 70 04
E-mail :
contact@sortirdunucleaire.fr
www.sortirdunucleaire.org



Association pour la promotion du site de Flamanville (PROFLAM)

Chambre de Commerce
de Cherbourg Cotentin
Bld de l'Atlantique
50100 Cherbourg-Octeville

Contribution au niveau politique industrielle

Le maintien des compétences et la pérennité du tissu industriel du secteur nucléaire sont deux conditions évidentes et essentielles à une bonne gestion du vieillissement des centrales nucléaires et à la prolongation éventuelle de leur durée de vie. Ainsi, les organisations internationales du nucléaire qui accordent une grande importance à ces questions, émettent la crainte que le secteur nucléaire rencontre des difficultés à pallier les départs en retraite des générations qui ont construit les parcs actuels et à en maintenir un volume de commandes suffisant pour garder en activité les constructeurs et les entreprises de service indispensables.

L'expérience acquise depuis plusieurs décennies dans le secteur nucléaire confère à la région une légitimité particulière sur le plan industriel :

- Le Cotentin possède une expérience forte des grands chantiers en général et des installations nucléaires en particulier (CNPE Flamanville, Cogema La Hague, Andra La Hague, DCN Cherbourg...).

Depuis 40 ans (c'est-à-dire depuis le début du chantier UP2-400 à La Hague), et à l'inverse de ce qui s'est passé sur les autres sites de production d'électricité nucléaire, le Cotentin n'a pas cessé d'œuvrer dans le domaine nucléaire. Grâce aux différents chantiers déjà cités, les savoir-faire et les compétences des hommes et des entreprises de cette région se sont trouvés maintenus, se sont bonifiés, se sont développés et ont atteint une maturité certaine et surtout une hauteur inégalée en France : la culture du nucléaire et la rigueur qui en découle ont conduit le Cotentin à un niveau de sécurité industrielle et de sûreté nucléaire qui constituent une solide garantie pour le projet d'implantation d'une tête de série EPR à Flamanville.

- Ainsi, de nombreux groupes industriels ont déployé dans le Cotentin un niveau d'expérience unique en matière d'activité nucléaire et y sont présents depuis de nombreuses années. Ils ont donc créé sur place le noyau de cette activité très spécifique : c'est dans le Cotentin que le personnel et l'encadrement ont été formés et c'est à partir du Cotentin que ces grands groupes nationaux ont pu essaimer un peu partout en France et à l'étranger (Ukraine, Japon, Chine...).

- On peut d'ailleurs noter que la proximité et les exigences des entreprises industrielles comme Cogema ou DCN ont entraîné une qualification très élevée de la main d'œuvre locale. De plus, la Manche abrite de nombreuses entreprises sous-traitantes titulaires des certifications exigées par l'investisseur (ISO 9000, ISO 14000, CEFRI...) et ce dans tous les corps des métiers nécessaires à la construction et au fonctionnement d'un tel projet : génie civil, mécanique, tuyauterie, contrôle commandes, automatisme, second œuvre...).

- D'autre part, la Manche a développé des équipements de formation qui répondent parfaitement aux exigences de l'industrie nucléaire (INSTN, maîtrise d'ambiance, DNTS en maintenance nucléaire, BTS CIRA, DUT GEII, DUT GIM, formations Qualité Sûreté Prestataire, soudure...).

Ainsi, le choix du site de Flamanville pour l'implantation de la tête de série EPR, s'inscrit totalement dans les axes de réflexion (maintien des compétences, pérennité du tissu industriel) cités en première partie de ce document :

- il permettra de maintenir dans un environnement déjà propice les savoirs et les compétences nécessaires au bon fonctionnement du secteur nucléaire français ;
- il assurera la pérennité d'un tissu industriel du secteur nucléaire sur le Cotentin qui est un des berceaux de la culture industrielle nucléaire en France, et qui pourra donc continuer à rayonner sur l'ensemble du territoire ;
- il sera conforté par une forte adhésion au niveau des salariés des nombreuses entreprises locales impliquées dans l'aventure du nucléaire, qui ont su depuis longtemps développer une véritable culture nucléaire, aidés en cela par les nombreuses formations initiales ou continues dispensées dans la région ;
- il s'intégrera parfaitement dans le futur pôle de compétitivité « Arc Manche » qui est né de la culture du secteur nucléaire dans le département de la Manche autour de plusieurs objectifs : maîtrise d'ambiance et de sécurité alimentaire, maîtrise des risques et de l'environnement, problématiques de la maîtrise des process industriels et diversifications agro-industrielles.

Enfin, la proximité évidente entre le site de La Hague, installation de référence du retraitement nucléaire français et la future tête de série EPR, ne pourra que renforcer les chances de nos grands industriels en matière d'exportation.



Société française d'énergie nucléaire (SFEN) – avec Sauvons le Climat

67 rue Blomet
75015 Paris
Tél. : 01 53 58 32 10
Fax : 01 53 58 32 11
E-mail : sfen@sfen.fr
www.sfen.org



49 rue Séraphin Guimet
38220 Vizille
E-mail : webmaster@sauvonsleclimat.org
www.sauvonsleclimat.org

L'EPR présente d'excellentes garanties de sûreté, de compétitivité et d'innocuité environnementale. Il constitue aujourd'hui un des modèles de réacteurs les plus avancés disponibles sur le marché mondial. Ces caractéristiques le désignent comme un outil essentiel de la politique industrielle conduite par la France dans le domaine de la production d'énergie.

L'EPR est susceptible d'un large développement industriel

La SFEN a organisé, en décembre 2004, à Paris, un colloque consacré à un examen approfondi de l'EPR. Les 380 spécialistes – du secteur nucléaire français et international – réunis à cette occasion se sont globalement accordés pour estimer que ce réacteur dit de « troisième génération » était le modèle le plus avancé aujourd'hui disponible sur le marché mondial. Cette appréciation rejoint celle de la Finlande qui a décidé d'acheter un EPR au consortium AREVA-Siemens. Suite à l'appel d'offres international lancé par ce pays pour la fourniture d'un réacteur nucléaire, trois modèles : américain, russe et français (EPR) étaient en compétition. C'est finalement l'EPR qui a été désigné comme répondant le mieux aux exigences très strictes du cahier des charges (notamment en termes de sûreté et de compétitivité économique).

Parce qu'il est un bon produit et parce qu'il n'y aura pas de technologie nucléaire plus avancée disponible avant l'horizon 2035-2040, l'EPR a vocation à s'affirmer comme un outil de politique industrielle pour notre pays dans les années à venir.

Préserver les compétences de notre industrie nucléaire

Pour renouveler son parc nucléaire, la France sera vraisemblablement amenée à engager la construction d'une série d'EPR vers les années 2015-2020. Ce programme d'envergure en appellera à toutes les compétences du secteur nucléaire français. Ces compétences doivent être maintenues et renouvelées d'ici là. La construction prochaine d'un EPR à Flamanville est le moyen indispensable de garantir cette continuité. A trop attendre, les équipes se dispersent, les savoir-faire s'estompent, les expériences acquises se diluent. La France risquerait ainsi de perdre l'avance qu'elle a acquise dans le domaine de la construction et de l'exploitation des réacteurs les plus performants. Le projet de Flamanville doit permettre de maintenir les capacités de notre outil industriel nucléaire.

Un atout dans la compétition commerciale internationale

La perspective d'une relance du nucléaire au niveau mondial élargit les possibilités, pour notre industrie, de renforcer ses positions commerciales à l'international. La construction de l'EPR de Flamanville est le moyen d'exploiter pleinement ces possibilités.

La concurrence sera rude avec les Américains, les Japonais, les Russes, les Canadiens. Dans ce contexte de compétition, la construction de l'EPR constituera pour la France un réel atout. Il sera la « vitrine » de sa compétence technologique dans le domaine des nouveaux réacteurs, le témoignage concret de l'avance qu'elle a acquise dans ce secteur hautement spécialisé.

Pour renforcer ses débouchés commerciaux à l'international, un pays doit avant tout cultiver ses points forts. Au même titre qu'Airbus, qu'Ariane ou que le TGV, l'offre nucléaire française doit faire l'objet d'efforts vigoureux de promotion.

C'est ainsi que notre pays pourra conforter son rang dans un des rares secteurs de haute technologie où il fait la course en tête... avec, à la clé, le développement des exportations et le soutien des emplois.

L'EPR à l'examen international

L'appel d'offre international lancé par la Finlande pour la construction d'une centrale nucléaire a donné lieu à une compétition entre trois modèles de réacteurs : américain, russe et français (EPR). Pas moins de 500 spécialistes, requis par la compagnie d'électricité finlandaise TVO, ont procédé pendant un an à l'examen comparé de ces modèles, selon 20 critères précisément définis. Que l'EPR ait remporté cette compétition montre une chose : il est considéré comme un bon « produit » par ceux qui sont particulièrement bien placés – ingénieurs, techniciens – pour juger des caractéristiques techniques d'un réacteur nucléaire. Ce « verdict » confirme la place de l'EPR au premier rang des réacteurs disponibles pour le futur.



Collectif régional « L'EPR non merci, ni ailleurs, ni ici »

Coordination :
c/o CRILAN
Didier Anger
10 route d'Étang
Val 50340 Les Pieux
Hague-Sud

L'EPR : un projet industriel dépassé !

Au sein d'AREVA, au CEA, n'estimait-on pas que l'EPR n'avait pas vraiment d'avenir (cf. article du Monde) :

- La filière eau pressurisée est productrice de trop de déchets nucléaires, et en France même, c'est la gestion de ces déchets qui pose le plus de problèmes et soulève l'opposition des populations.
- Le coût élevé de cet énorme réacteur ne permet pas aux pays émergents de l'acheter, sauf si la France participe au financement.
- Les réacteurs à eau pressurisée permettent d'utiliser le combustible à l'uranium enrichi, producteur de plutonium, de passer du nucléaire civil au nucléaire militaire. La communauté internationale sera à l'avenir plus regardante à propos de la vente de techniques et matières qui ont permis la prolifération de l'arme nucléaire ou failli le faire (Irak, Iran ? Pakistan etc.).
- Le CEA ne préférerait-il pas développer la recherche pour un autre type de réacteur, plus petit, peu ou pas producteur de déchets, non proliférant, estimant qu'il n'y a pas d'urgence à construire d'ici 2030 ? La politique commerciale de Cogema-Framatome l'a emporté sur la logique de recherche.

À quoi bon maintenir les compétences sur un réacteur EPR, modèle à eau pressurisée, à peine modifié, obsolète, peu ou pas vendable au palier 1 650-1 700 MWe comme il l'a été au palier 1 500 MWe ? En Europe, la tendance est plutôt à la sortie douce du nucléaire.

En Cotentin, les décideurs économiques ont utilisé l'emploi comme argument principal de promotion de l'EPR. Pourtant, la réduction de l'emploi a coïncidé avec le passage à la mono-industrie du nucléaire

- Ils n'ont pas su sortir du grand chantier de La Hague. Depuis bientôt 15 ans, le Cotentin a bénéficié de fonds européens : 3 financements de 5 ans chacun pour ramener le taux de chômage au-dessous de la moyenne européenne. Qu'en ont-ils fait ?
- Ils ont été incapables d'anticiper, après la chute du mur de Berlin, la réduction du marché de l'armement et de l'emploi à l'Arsenal qui construit les sous-marins nucléaires.
- Ils ont voulu ignorer la programmation de la sortie du nucléaire de nos voisins allemands et belges et la réduction du marché du retraitement-extraction de plutonium à la Cogema-La Hague.
- Au lieu de diversifier les activités, ils se sont entêtés dans la mono-industrie du nucléaire.

-
- Ils ont laissé faire la désindustrialisation dans la métallurgie (Babcock, UIE), le textile (Dormeuil), l'électrotechnique (la CIT), laissé partir le terminal Toyota, abandonné le transport du fret par le rail depuis le port de Cherbourg. Et qu'en est-il du projet Fastships pour les transports transatlantiques rapides ?

Les décideurs revoient déjà les premières estimations à la baisse

Le nucléaire a contribué, ici comme ailleurs, à créer le chômage, comme le reconnaît le Président de la Communauté urbaine de Cherbourg, Bernard Cauvin (Ouest France, 3 mai 2005).

Le nucléaire apporte « un effet anesthésiant sur la Région. C'est une chape sur l'esprit d'entreprendre. On reporte toujours à demain la nécessité de se diversifier, de se développer. Et avec l'EPR, on risque d'assister à la même chose ».

Les emplois seraient évidemment répartis inégalement sur les 5 à 7 ans de travaux. Contrairement au premier chantier de Flamanville dans les années 1970, les appels d'offre pour l'EPR sont au moins européens, d'autant que Siemens est allemand. Devant la presse locale, les entrepreneurs locaux n'espèrent plus au mieux que 20 % des contrats. Sont-ils certains de les atteindre ? De plus, le dérochement de la falaise, l'enrochement de la mer et l'endigage sont déjà effectués. Combien d'emplois locaux et pour combien de temps seraient offerts au moment de la construction ? En fonctionnement, l'électricité serait transférée vers Laval sud près du Mans pour rejoindre le réseau THT et les Pays-de-Loire. La centrale de Cordemais serait-elle fermée prématurément et partiellement (sauf pour les pointes du chauffage électrique) ? Quelles en seraient les conséquences ? Les emplois EDF seraient-ils transférés des Pays -de-Loire et non créés sur place ?

Pour une production d'électricité équivalente, les énergies renouvelables et décentralisées induisent 2 à 3 fois plus d'emplois : l'expérience en a été faite pour l'éolien, en Espagne et en Allemagne

Cela permettrait de respecter l'engagement de la France près de l'Union européenne de faire passer de 14,5 à 21 % sa production d'électricité à partir des renouvelables pour 2010.

Les moyennes et petites entreprises locales pourraient être mobilisées de 50 à 80 %, les collectivités locales pourraient profiter de la taxe professionnelle : un aménagement du territoire équitable et mieux réparti.

Ce n'est donc pas dans l'EPR et l'opposition à l'éolien que réside aujourd'hui un projet industriel d'avenir.